

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
Mutagénécité de la cellule germinale : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (cavité nasale)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
7.0	07/06/2024	1496920-00023	Date de la première parution: 03/29/2017

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (cavité nasale) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Autres dangers

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Butoxydiglycol	112-34-5	52.27
Propane-2-ol	Alcool isopropyl-lique	67-63-0	34.091
7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle	3,4-Époxycyclohexylméthyl-3,4-époxy-cyclohexanecarboxylate	2386-87-0	1.136
ivermectine	Donnée non disponible	70288-86-7	0.568

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
7.0	07/06/2024	1496920-00023	Date de la première parution: 03/29/2017

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	10 ppm	ACGIH
Propane-2-ol	67-63-0	STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
ivermectine	70288-86-7	STEL	400 ppm	ACGIH
		TWA	30 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
Autres informations: Peau				
		limite d'essuyage	300 µg/100 cm ²	Interne

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Propane-2-ol	67-63-0	Acétone	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine	40 mg/l	ACGIH BEI

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

					de travail		
Mesures d'ordre technique	:	Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.					
Équipement de protection individuelle							
Protection respiratoire	:	Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.					
Filtre de type	:	Type protégeant des vapeurs organiques					
Protection des mains							
Matériau	:	Gants résistants aux produits chimiques					
Remarques	:	Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains.					
Protection des yeux	:	Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.					
Protection de la peau et du corps	:	Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.					
Mesures d'hygiène	:	Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.					

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 1496920-00023	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/29/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune
Odeur	: de solvant
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 28 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.855 - 0.905 g/cm ³
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 2,410 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,764 mg/kg

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 2,959 - 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): \geq 5.19 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

ivermectine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 50 mg/kg
DL50 (Souris): 25 mg/kg
DL50 (Singe): > 24 mg/kg
Organes cibles: Système nerveux central
Symptômes: Vomissements, Dilatation de la pupille
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5.11 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 406 mg/kg

DL50 (Rat): > 660 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

II

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
|| Résultat : Irritation légère de la peau

Propane-2-ol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

|| Espèce : Lapin
|| Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

ivermectine:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Propane-2-ol:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Pas d'irritation des yeux
|| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

ivermectine:

|| Espèce : Lapin
|| Résultat : Irritation légère des yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	négatif

Propane-2-ol:

Type d'essai	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	:	négatif

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	positif

Évaluation	:	Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain
------------	---	---

ivermectine:

Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Les êtres humains
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagenécité de la cellule germinale

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
		Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

: Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: positif

: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Résultat: positif

: Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères
Résultat: positif

: Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de synthèse d'ADN non-programmée (UDS) avec les cellules du foie humain in vivo
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 486 de l'OECD
Résultat: négatif

: Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule somatique de rodeurs transgéniques
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 488 de l'OECD
Résultat: positif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations in vivo de mutagenécité de cellules somatiques de mammifères.

ivermectine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Système de test: Fibroblastes diploïdes humains
Résultat: négatif

Type d'essai: Lymphome de la souris
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Espèce : Rat
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 104 semaines
Méthode : Directives du test 451 de l'OECD
Résultat : négatif

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Espèce : Souris
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 29 Mois
Résultat : négatif

ivermectine:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
NOAEL : 1.5 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
NOAEL : 2.0 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 415 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

ivermectine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: NOAEL: 0.6 Poids corporel mg / kg
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Incidences sur le développement fœtal :

- Type d'essai: Croissance
- Espèce: Souris
- Voie d'application: Oral(e)
- Toxicité pour le développement: NOAEL: 0.2 Poids corporel mg / kg
- Résultat: Effets tératogènes., Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère

Type d'essai: Croissance

- Espèce: Rat
- Voie d'application: Oral(e)
- Toxicité pour le développement: LOAEL: 0.4 Poids corporel mg / kg
- Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés.
- Remarques: Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains.

Type d'essai: Croissance

- Espèce: Lapin
- Voie d'application: Oral(e)
- Résultat: Effets tératogènes., Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:

Propane-2-ol:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

ivermectine:

Organes cibles : Système nerveux central
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (cavité nasale) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : cavité nasale
Évaluation : Identifié(e) comme pouvant produire des effets importants sur la santé chez les animaux à des concentrations supérieures à 10 à 100 mg/kg de poids corporel.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

ivermectine:

Organes cibles : Système nerveux central
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Espèce : Rat
NOAEL : 250 mg/kg
LOAEL : 1,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Espèce : Rat
NOAEL : ≥ 0.094 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Espèce : Rat
NOAEL : $\geq 2,000$ mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 90 jours

Propane-2-ol:

Espèce : Rat
NOAEL : 12.5 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 104 Sem.

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Espèce : Rat
NOAEL : 5 mg/kg
LOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

ivermectine:

Espèce : Chien
NOAEL : 0.5 mg/kg
LOAEL : 1 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 14 Sem.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Organes cibles : Système nerveux central
Symptômes : Dilatation de la pupille, Tremblements, Incoordination, anorexie

Espèce : Singe
NOAEL : 1.2 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 Sem.
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce : Rat
NOAEL : 0.4 mg/kg
LOAEL : 0.8 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 mois
Organes cibles : rate, Moelle osseuse, Reins

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

ivermectine:

Contact avec la peau : Remarques: Peut être absorbé par la peau.
Contact avec les yeux : Remarques: Peut irriter les yeux.
Ingestion : Symptômes: Somnolence, Dilatation de la pupille, Tremblements, Vomissements, anorexie, Incoordination

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10: > 1,995 mg/l
Durée d'exposition: 30 min

Propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9,640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): > 1,050 mg/l
Durée d'exposition: 16 h

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 40 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 110 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 30 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): 409 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

ivermectine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.003 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.0048 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.000025 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les al- : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 9.1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Algues/plantes aquatiques mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 9.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Persistence et dégradabilité

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 85 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

Propane-2-ol:

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

BOD/COD : BOD: 1,19 (DBO5)
COD: 2,23
BOD/COD: 53 %

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 71 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

ivermectine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 50 %
Durée d'exposition: 240 jr

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1

Propane-2-ol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.05

7-Oxabicyclo[4.1.0]heptane-3-carboxylate de 7-oxabicyclo[4.1.0]hept-3-ylméthyle:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/29/2017

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.34
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

ivermectine:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 74

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.22

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort. Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

- No. UN : UN 1993
Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 1993
Nom d'expédition : Flammable liquid, n.o.s.
(Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula-tion

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

No. UN : UN 1993
Nom d'expédition : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(Propan-2-ol, Ivermectin, 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 1993
Nom d'expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Propane-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Code ERG : 128
Polluant marin : oui(ivermectine, 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)
DSL : non établi(e)
IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formulation

Version 7.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1496920-00023 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 03/29/2017

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Ivermectin (with Isopropyl Alcohol) Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
7.0	07/06/2024	1496920-00023	Date de la première parution: 03/29/2017

l'établissement de la fiche signalétique : l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 07/06/2024
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F